

PAR COURRIEL

Le 19 décembre 2022

DEMANDEUR

N/Réf. : 202211-19

Objet : Demande d'accès à l'information

Monsieur,

Nous donnons suite à votre demande d'accès à l'information reçue le 11 novembre 2022.

La recherche a permis de repérer des documents visés par votre demande. Certains de ceux-ci vous sont accessibles. Vous les trouverez ci-joints.

Cependant, vous remarquerez que nous avons soustrait des renseignements, comme le permet l'article 14 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, c. A 2.1), ci-après Loi sur l'accès. En effet, nous avons retranché les renseignements confidentiels au sens des articles 23, 24, 37, 48, 53 et 54 de cette loi.

La recherche a également permis de repérer d'autres documents. Toutefois, nous vous informons que ces documents ne sont pas accessibles en vertu de l'alinéa 2 de l'article 9 ainsi que des articles 14 et 37 de la Loi sur l'accès.

... verso

Par ailleurs, les parties caviardées en vertu de l'article 48 de la Loi sur l'accès ainsi que d'autres documents relèvent de la compétence d'un autre organisme public. Tel que le prévoit cet article, nous vous référons à la personne responsable de l'accès au sein de cet organisme :

Madame Chantale Bourgault
Directrice de l'accès à l'information
Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre
les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
675, boulevard René-Lévesque Est, 29^e étage, boîte 13
Québec (Québec) G1R 5V7
Tél. : 418 521-3858, poste 4057
acces@environnement.gouv.qc.ca

La recherche de documents concernant la réponse à cette demande a été faite en prenant en considération les différents secteurs d'activité faisant partie du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, tel qu'il était organisé avant les décrets gouvernementaux du 20 octobre 2022.

Nous vous indiquons que vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. Vous trouverez ci-joint une note explicative concernant l'exercice de ce recours ainsi qu'une copie des articles précités.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La responsable de l'accès à l'information,

Original signé par

Matilde Théroux-Lemay

p. j. 3

Marier, Nadia (BSMS)

De: Autorisation Faune Nord-du-Québec
Envoyé: 5 mars 2021 16:59
À: 53-54
Cc: Audet, Dominique; Nguempi Melou, Rosine (10-DGFa); Ouimet, Geneviève (UDPF)
Objet: Avis N/A – MFFP – Conversion des toilettes des trois Coolbox au camping du lac Albanel et installation d'une fosse de rétention
Pièces jointes: 2021-03-05_MFFP_LE_NA_01-10-0014-20_Fosse_camping_Albanel.pdf



Bonjour 53-54,

Vous trouverez en pièce jointe une copie de l'avis de non-assujettissement, concernant les activités mentionnées en objet.

Veuillez prendre note, qu'à partir de maintenant, nous n'enverrons plus de copie papier à moins que vous en fassiez la demande express. Par conséquent, vous pourrez l'imprimer ou le présenter en version électronique à quiconque en fait la demande.

Si de plus amples renseignements vous sont nécessaires, n'hésitez pas à communiquer avec moi.

Bonne journée,

Richard Laurin

Adjoint à la direction et analyste aux études d'impact et aux habitats fauniques

Direction de la gestion de la faune du Nord-du-Québec

Direction générale du secteur nord-ouest

Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs

951, boulevard Hamel

Chibougamau (Québec) G8P 2Z3

Téléphone : 418-748-7701, poste 278 (en télétravail)

Nord-du-Quebec.faune.autorisation@mffp.gouv.qc.ca

mffp.gouv.qc.ca

Chibougamau, le 5 mars 2021

53-54

Corporation Nibiischii
C.P. 2380
Mistissini (Québec) G0W 1C0

N/Réf. : 01-10-0014-20

Objet : Avis de non-assujettissement LCMVF - Conversion des toilettes des trois Coolbox au camping du lac Albanel et installation d'une fosse de rétention

53-54

Cette lettre fait suite à votre demande d'autorisation en vertu de la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune (LCMVF), reçue le 23 novembre 2020, concernant l'activité en rubrique.

À la suite de l'analyse des documents déposés, il a été établi que les activités projetées ne sont pas réalisées dans un habitat faunique tel que décrit par le Règlement sur les habitats fauniques. Par conséquent, votre projet n'est pas visé par l'interdiction prévue à l'article 128.6 de la LCMVF et une autorisation du ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs n'est pas requise.

Le présent avis ne vous dispense pas d'obtenir les autorisations et permis requis en vertu d'autres lois et règlements municipaux, provinciaux ou fédéraux existants.

Veuillez agréer, Madame la Directrice générale, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Original signé

Richard Laurin, biologiste

c. c. M^{mes} Dominique Audet, agente de secrétariat, MELCC
Rosine Nguempi Melou, directrice de la gestion de la faune du Nord-du-Québec, MFFP
Geneviève Ouimet, commandante, directrice de la protection de la faune de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec p.i., MFFP

Marier, Nadia (BSMS)

De: Autorisation Faune Nord-du-Québec <Nord-du-Quebec.faune.autorisation@mffp.gouv.qc.ca>
Envoyé: 5 février 2021 17:02
À: 53-54
Cc: 53-54 ; Audet, Dominique; Ouimet, Geneviève (UDPF)
Objet: AR - MFFP - Conversion des toilettes des 3 Coolbox au camping du lac Albanel et installation d'une fosse de rétention
Pièces jointes: 2021-02-05_AR_MFFP_01-10-0014-20_Fosse_Camping_Albanel.docx

Forêts, Faune
et Parcs



Bonjour 53-54

Vous trouverez en pièce jointe l'accusé de réception, daté du 5 février 2021, concernant le sujet mentionné en objet.

Veuillez prendre note, qu'à partir de maintenant, nous n'enverrons plus de copie papier à moins que vous en fassiez la demande express. Par conséquent, vous pourrez l'imprimer ou le présenter en version électronique à quiconque en fait la demande.

Si de plus amples renseignements vous sont nécessaires, n'hésitez pas à communiquer avec moi par courriel au richard.laurin@mffp.gouv.qc.ca.

Bonne fin de journée,

Richard Laurin

Adjoint à la direction et analyste aux études d'impact et aux habitats fauniques

Direction de la gestion de la faune du Nord-du-Québec

Direction générale du secteur nord-ouest

Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs

951, boulevard Hamel

Chibougamau (Québec) G8P 2Z3

Téléphone : 418-748-7701, poste 278

Nord-du-Quebec.faune.autorisation@mffp.gouv.qc.ca

mffp.gouv.qc.ca

Le 5 février 2021

53-54

Corporation Nibischii
C.P. 2380
Mistissini (Québec) G0W 1C0

N/Réf. : 01-10-0014-20

**Objet : Accusé de réception - Conversion des toilettes des 3 Coolbox au camping
du lac Albanel et installation d'une fosse de rétention**

53-54

Au nom de la directrice de la gestion de la faune du Nord-du-Québec, nous accusons réception de votre demande d'autorisation en vertu de la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune (LCMVF), reçue le 23 novembre 2020 et concernant l'activité en rubrique.

Nous avons confié votre demande à un analyste. Après avoir procédé à l'examen de votre demande en fonction de la LCMVF, l'analyste entrera en contact avec vous dans les meilleurs délais. Entre temps, vous pouvez communiquer avec nous pour tout renseignement jugé utile. Veuillez indiquer le numéro de référence ci-dessus dans toute communication.

Nous tenons à vous rappeler que si cette activité requiert une autorisation en vertu de la LCMVF, elle ne peut être mise en chantier sans cette autorisation.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Richard Laurin
Biologiste

c. c. M^{mes} Geneviève Ouimet, commandante, directrice de la protection de la faune de
l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec p.i., MFFP
Dominique Audet, agente de secrétariat, MELCC

48 MELCCFP

De : Autorisation Faune Nord-du-Québec [mailto:Nord-du-Quebec.faune.autorisation@mffp.gouv.qc.ca]

Envoyé : 19 novembre 2020 10:30

À : Audet, Dominique <Dominique.Audet@environnement.gouv.qc.ca>

Cc : Laurin, Richard (10-DGFa) <Richard.Laurin@mffp.gouv.qc.ca>

Objet : TR: demande d'autorisation

Bonjour Dominique,

Avez-vous également reçu cette demande d'autorisation en 22 ? L'analyste chez nous sera Richard Laurin.

Bonne journée,

Justine Drolet

Biologiste

Direction de la gestion de la faune du Nord-du-Québec

Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs

951 boulevard Hamel

Chibougamau (Québec) G8P 2Z3
Téléphone : 418 748-7701, poste 272
Télécopieur : 418 748-3338
justine.drolet@mffp.gouv.qc.ca
mffp.gouv.qc.ca



23-24

Marier, Nadia (BSMS)

De: Drolet, Justine (10-DGFa)
Envoyé: 6 novembre 2020 14:34
À: 53-54
Objet: RE: demande d'autorisation

Bonjour 53-54

Oui en effet je suis en partie responsable des demandes d'autorisation. Comme nous sommes rendus plusieurs analystes, tu peux envoyer les prochaines demandes d'autorisation à l'adresse courriel nord-du-quebec.faune.autorisation@mffp.gouv.qc.ca.

Tu recevras un accusé de réception officiel sous peu.

Bonne fin de semaine,

Justine Drolet

Biologiste

Direction de la gestion de la faune du Nord-du-Québec

Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs

951 boulevard Hamel

Chibougamau (Québec) G8P 2Z3

Téléphone : 418 748-7701, poste 272

Télécopieur : 418 748-3338

justine.drolet@mffp.gouv.qc.ca

mffp.gouv.qc.ca



Développer, valoriser, préserver.

Naturellement!

Double

Double

